

Règlement du jeu concours

- 1 – le concours s'adresse aux membres et aux membres sympathisants
- 2 – Date limite du concours 1 décembre toute réponse après la date ne sera pas prise en considération
- 3 – Deux membres du club ne peuvent jouer Piraux Serge et Grilli Agnès
- 4 – Toutes les photos se trouvent en province de Liège et des marches sont passées à coté
- 5 – Les lots seront à utiliser en 2026
- 6 – La question subsidiaire départagera tous les ex aequo
- 7 – Pour la question 2, trois clubs de marches sont acceptés
- 8 – Toutes les photos sont disséminée sur le site internet à l'exception de l'onglet photos

www.cercle-marcheurs-saive.be

Prix pour les gagnants

- 1 – 2 places pour le banquet 2026
- 2 – 2 places pour le BBQ aout 2026
- 3 – 30€ point club
- 4 – 20€ sur un car d'un jour (nominatif)
- 5 – 15€ point club